

**ARRÊTÉ MUNICIPAL**

**CIRCULATION INTERDITE !**

**Madame le Maire de la Commune de SAINT-OUEN DU BREUIL,**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2212-2, L2213-1,
- Vu le code de la route,
- Vu le code de la voirie routière,
- Considérant les travaux d'effacements des réseaux allée St Laurent 76890 SAINT OUEN DU BREUIL.
- La Société SPIE City Networks Cléon sis 38 Rue des Bois Courtures 76410 CLEON réalisera des travaux d'effacements des réseaux allée St Laurent.
- Date de début des travaux : du 24 octobre 2022 pour une durée de 60 jours.

**ARRETE**

**Article 1:**

La circulation des véhicules sera interdite avec une interdiction de stationner allée St Laurent pendant l'intervention de l'entreprise.

**Article 2:**

L'entreprise assurera pendant la durée des travaux la mise en place de la circulation pour le passage des véhicules et la sécurité des riverains.

**Article 3:**

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- Monsieur le Commandant de la Communautés de Brigades de Barentin,  
Chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution,
- Monsieur le Préfet,

Fait à Saint Ouen du Breuil,  
Le 23 septembre 2022  
Madame le Maire  
Nicole DEHAIS

